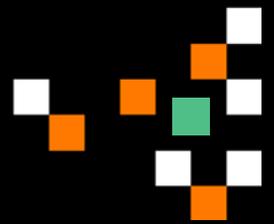




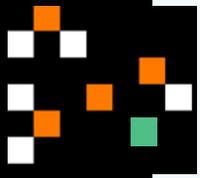
Engagements Achats Responsables

Charte Groupe



2025





Sommaire

#1

**Pourquoi ces Engagements Achats Responsables –
Charte Groupe**

#2

**La Fonction Achats, un incontournable du développement
durable**

#3

Nos engagements en matière d'Achats Responsables

#4

Nos fournisseurs s'engagent





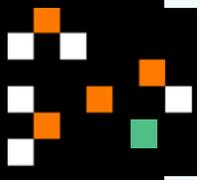
Pourquoi ces Engagements Achats Responsables – Charte Groupe

Depuis 2020, Orange a inscrit dans ses statuts sa raison d'être, incarnant son engagement pour la société et la planète: « Orange est l'acteur de confiance qui donne à chacune et à chacun les clés d'un monde numérique responsable ». Les achats responsables sont au cœur de cet engagement, Orange ayant clairement affirmé son ambition d'être un acteur de référence dans ce domaine. La charte Achats Responsables reprend ainsi les principaux engagements d'Orange en matière d'Achats Responsables.

Elle se base sur différents cadres internationalement reconnus, dont une liste non exhaustive se trouve en annexe.

La Fonction Achats, un incontournable du développement durable

Cette Charte Achats Responsables d'Orange est applicable à toutes ses filiales et entités, aux activités d'achats et de la chaîne d'approvisionnement, ainsi qu'aux achats délégués à BuyIn, société commune créée par Orange et Deutsche Telekom dans le cadre des relations avec leurs fournisseurs et sous-traitants - ci-après désignés les « fournisseurs ».



Conformément à la politique Achat du Groupe, nos engagements visent les objectifs majeurs suivants :



Développer des relations équilibrées avec nos fournisseurs, basées sur des notions de confiance, de respect et de pérennité de la relation commerciale.



Améliorer en continu la performance économique du Groupe en créant de la valeur durable.



Maîtriser les risques et appréhender les opportunités RSE liés aux achats et à la chaîne d'approvisionnement du Groupe.

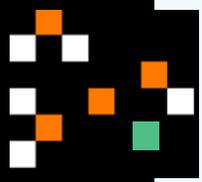


Faire bénéficier le Groupe et ses clients du savoir-faire de ses fournisseurs innovants et performants.

Nos engagements en matière d'Achats Responsables

- Contribuer au développement territorial et à l'emploi local en :
 - consultant dans nos appels d'offres, lorsque c'est possible, des fournisseurs locaux quelle que soit leur taille, des entreprises du secteur protégé et de l'insertion professionnelle, des PME innovantes et start-up.

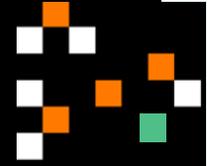
#3



#3

➤ favorisant également l'accès à nos marchés internationaux pour les entreprises innovantes apportant des avantages concurrentiels pour le Groupe.

- Réduire les impacts environnementaux : limiter la consommation de ressources, les émissions de gaz à effet de serre (GES), les déchets, améliorer la performance énergétique et préserver la biodiversité sur l'ensemble du cycle de vie des produits et services.
- Intégrer une approche basée sur l'économie circulaire.
- Former nos acheteurs aux Achats Responsables et sensibiliser nos prescripteurs, aux engagements d'Achats Responsables du Groupe.
- Ecouter régulièrement nos parties prenantes.

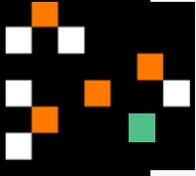


Nos fournisseurs s'engagent



#4

- Orange engage ses Fournisseurs à respecter les mêmes exigences RSE que nous nous imposons, à atteindre ses standards RSE et à les décliner dans leur propre filière d'approvisionnement. En tant que donneur d'ordre responsable, Orange souhaite obtenir de ses fournisseurs, et à travers eux de l'ensemble de la filière, toutes les garanties en termes de RSE.
- Nous privilégions les fournisseurs qui répondent aux enjeux éthiques, sociaux et environnementaux sur l'ensemble du cycle de vie des produits et services, pour cela :
 - ✓ Nous sélectionnons nos fournisseurs en intégrant des critères RSE lors des appels d'offres, et notamment en insérant des exigences RSE en amont dans les cahiers des charges avec les prescripteurs d'Orange (R&D, marketing, technique...).
 - ✓ Nous contractualisons l'engagement des fournisseurs à respecter notre Code de Conduite Fournisseur en l'annexant à nos contrats d'achats. Celui-ci est également accessible sur le portail fournisseurs d'Orange.
 - ✓ Nous nous assurons de la mise en œuvre des exigences RSE d'Orange par les fournisseurs au travers d'évaluations RSE et d'audits sur site.

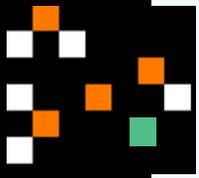


Nos fournisseurs s'engagent

- Nous privilégions une coopération renforcée et un dialogue ouvert avec nos fournisseurs qui permettent de créer de la valeur pour l'ensemble des parties prenantes.
- En matière environnementale, nous encourageons nos fournisseurs à :
 - maintenir leur consommation énergétique et celle de leurs produits et services à un niveau le plus bas possible, à mettre en place un système de management environnemental basé sur des normes internationales et si possible, à se fixer un objectif de réduction de leurs émissions de GES.
 - mettre en œuvre des principes de l'économie circulaire (recours à l'écoconception, proposition de matériel reconditionné, gestion responsable des déchets) et prendre en compte de la biodiversité.
 - mettre à disposition de la documentation relative aux émissions de GES, de celle relative au traitement des déchets, à la traçabilité des minéraux.



#4



#4

- Nous demandons à nos fournisseurs qu'ils respectent les droits humains. Ils doivent s'engager à ne recourir à aucune forme de travail forcé ou de travail des enfants, tant dans leurs opérations que dans leur chaîne d'approvisionnement. De plus, nous les encourageons à promouvoir des conditions de travail satisfaisantes en matière de santé et de sécurité, de temps de travail, de non-discrimination, de liberté d'association et de rémunération auprès de leur personnel et leurs propres fournisseurs.
- Nous demandons également à nos fournisseurs qu'ils favorisent le dialogue social avec leurs employés et qu'ils leur donnent accès à la formation pour renforcer leurs compétences.
- Nous les encourageons à lutter activement contre les comportements non éthiques. Nous attendons de nos fournisseurs qu'ils luttent contre la corruption et les conflits d'intérêts, contre le blanchiment d'argent et qu'ils respectent les normes éthiques en matière d'intelligence artificielle, qu'ils protègent les données personnelles et les informations sensibles et qu'ils disposent d'une protection cybersécurité solide.
- Nous engageons nos fournisseurs à protéger les lanceurs d'alerte.

- 
- Nous attendons de nos fournisseurs qu'ils développent les principes de transparence vis-à-vis de leurs clients et de leurs propres fournisseurs à l'image d'Orange.
 - Nous comptons sur la contribution de nos fournisseurs à favoriser les bons usages de nos services et produits conçus à partir de leurs solutions.

Ensemble, renforçons au quotidien la **Responsabilité Sociétale et Environnementale** dans chaque étape des achats et de la chaîne d'approvisionnement.



Sylvie
BABIKIAN

Directrice Achats & Supply Chain Groupe



Elizabeth
TCHOUNGUI

Directrice Exécutive RSE Groupe

A stylized, handwritten signature in black ink, appearing to read 'Sylvie Babikian', positioned above a green wavy line.

A stylized, handwritten signature in black ink, appearing to read 'Elizabeth Tchoungui', positioned above a green wavy line.

La Charte Achats Responsables se base sur différents cadres internationalement reconnus, tels que la norme ISO 20400, la Déclaration Universelle des droits de l'homme

Elle s'inscrit également dans le respect de la loi sur le devoir de vigilance, des lois sur l'esclavage moderne, des accords internationaux sur les droits sociaux signés avec la fédération syndicale internationale (UNI) et des obligations de conformité inscrites dans les réglementations nationales

Elle s'appuie sur plusieurs recommandations de textes élaborés à destination des entreprises incluant notamment les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, le Pacte mondial des Nations Unies et la Déclaration de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) relative aux principes et droits fondamentaux au travail, les accords de Paris sur le climat, les cadres méthodologiques fournis par SBTi et le GHG Protocol. En outre, Orange est signataire du Pacte Mondial des Nations Unies

Orange collabore également au sein d'organismes sectoriels (UIT, GSMA, JAC), dont l'objectif est la protection de l'environnement et des droits humains